

Les patients encouragés à consulter leur médecin durant l'été

23 juin 2020

Alors que les milieux de soins ont repris leurs activités régulières et que le Québec connaît une certaine accalmie quant au nombre de nouveaux cas quotidiens de COVID-19, le Collège souhaite rappeler à la population l'importance de consulter un médecin en cas de problème de santé.

Cette recommandation s'applique particulièrement aux patients atteints de maladies chroniques ou dont l'état requiert un suivi médical régulier. Plus vite les patients iront consulter, meilleures seront leurs chances de prévenir des complications ou des atteintes plus sérieuses.

En contexte de pandémie, le Collège rappelle que les milieux de soins sont des endroits sécuritaires, respectant toutes les directives mises en place par la Santé publique. Les patients peuvent donc s'y rendre sans crainte d'être infectés.

Bien évidemment, toute personne ayant reçu un diagnostic de COVID-19 ou ayant côtoyé une personne qui en est atteinte sera priée de faire preuve de transparence et de grande prudence, pour la sécurité de tous.

Enfin, durant cette saison estivale, le Collège invite le grand public et les médecins à faire de leur santé physique et mentale une priorité, et à recourir aux ressources disponibles et aux services des professionnels compétents en la matière afin d'obtenir tout le soutien et l'encadrement nécessaires dans cette démarche.